

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER



Développement durable

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER, EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Commissariat général au développement durable

Arrêté du 23 juillet 2009 portant nomination de membres du comité d'orientation du centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques

NOR: DEVK0915554A

(Texte non paru au Journal officiel)

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, en date du 23 juillet 2009, sont nommés membres titulaires du comité d'orientation du centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU):

Au titre des organismes susceptibles d'exprimer les préoccupations des collectivités locales :

Représentant le Centre national de la fonction publique territoriale :

M. Bailbé (Philippe), directeur de l'Ecole nationale d'application des cadres territoriaux de Montpellier, en remplacement de M. Massimi (Jean-Robert).

Représentant l'Association des ingénieurs territoriaux de France :

M. Auger (Jean-Pierre), directeur général adjoint de la ville et la communauté d'agglomération de Reims, en remplacement de M. Bosse (Christian).

Au titre des représentants des organismes professionnels et des usagers :

Représentant le Syndicat national des aménageurs lotisseurs :

M. Marchand (Yann), président de la chambre Rhône-Alpes du Syndicat national des professionnels de l'aménagement et du lotissement, en remplacement de M. de Lavenère (Dominique).

Représentant l'Union des transports publics et ferroviaires :

M. Boeswillwald (Alain), directeur de la société d'économie mixte des transports de l'agglomération nantaise, en remplacement de M. Magnon-Pujo (André).